



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°573) DE MISE A
DISPOSITION, DE SALLE MESSIAEN, A
L'ASSOCIATION ADRA FRANCE LES SAMEDIS
DU 16 MARS AU 15 JUIN 2019**

**DÉCISION N° AU-19-151
EN DATE DU 08 AVRIL 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de l'Association « ADRA France » représentée par Monsieur Voinea Doru, en qualité de Président, et domiciliée, 12, rue Monmory, 94300 VINCENNES, d'organiser une répétition de chorale dans le cadre de la deuxième édition du festival *Chœurs de ville*, les samedis du 16 mars au 15 juin 2019 de 16 h à 18 h (sauf jours fériés et vacances scolaires) dans la salle Messiaen ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « ADRA France » représentée par Monsieur Voinea Doru, en qualité de Président, et domiciliée, 12, rue Monmory, 94300 VINCENNES, une convention de location de salle afin d'organiser une répétition de chorale dans le cadre de la deuxième édition du festival *Chœurs de ville*, les samedis du 16 mars au 15 juin 2019 de 16 h à 18 h (sauf jours fériés et vacances scolaires) dans la salle Messiaen ;

LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET